

La Fédération Française du Sport Automobile organise une nouvelle session d'examen pour la qualification de Directeurs de Course Karting Loisir (DCKL).



Un travail collaboratif et partagé entre le GNPK et la FFSA sur les RTS (du 13/02) a notamment abouti à la création d'une nouvelle qualification de « Directeur de Course Karting Loisir » (DCKL) adaptée aux besoins des exploitants de circuit pour encadrer les manifestations loisirs conformément à la réglementation en vigueur.

3 sessions se sont déroulées en 2020. La FFSA et son Service Karting organisent donc un nouveau programme d'examens pour la saison 2021 avec un premier module organisé avant le début de saison nationale.

La 1<sup>ère</sup> session de formation aura lieu du 15 février au 18 février 2021 à la FFSA Academy au Mans. Le passage de l'examen se déroulera lui le 18 février. La qualification peut également être obtenue en candidat libre.

La formation débutera à 14h le 15 février jusqu'au jeudi 18 février à 12h. Les candidats passeront l'examen le jeudi après-midi.

Pour toute information et inscription, veuillez contacter Mme Valérie Bordeaux :  
Tél : +33 (0)2 43 78 93 10  
Mail : [vbordeaux@asacad.com](mailto:vbordeaux@asacad.com)

[Téléchargez la fiche action de formation DCKL](#)

[Téléchargez le référentiel de qualification DCKL](#)

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur, la FFSA et la FFSA Academy pourront recevoir l'ensemble des candidats en respectant les consignes sanitaires mises en place par les autorités compétentes.